

LES PERSPECTIVES DES PLANTATIONS INDOCHINOISES DE CAOUTCHOUC

(*L'Information financière, économique et politique*, 24 janvier 1939)

Le « Journal officiel » du 21 janvier vient de publier un décret appliquant à l'Indochine les règles recommandées par le Comité international de réglementation du caoutchouc dans sa résolution du 29 mars 1938 qui a prolongé jusqu'à la fin de 1943 régime de restriction en vigueur depuis le 1^{er} juin 1934.

La caractéristique du nouveau régime est de maintenir le privilège de l'Indochine d'échapper à toute restriction pour la partie de sa production qui couvre simplement les besoins de la consommation de la France.

Par suite, en raison du développement de celle-ci, la quantité de caoutchouc exportable, en dehors de toute restriction, a été portée de 30.000 tonnes à 60.000 tonnes de 2.240 livres anglaises ou 1.016 kg.

En effet, la consommation de la France a été de 64.424 tonnes contre 66.336 tonnes en 1937, 62.965 tonnes en 1936, 57.959 tonnes en 1935, 55.835 tonnes en 1934 et 69.916 tonnes en 1933.

Mais ces chiffres comprennent le poids de l'emballage représentant 8,3 % du total.

D'autre part, conformément aux nouvelles règles applicables à tous les pays producteurs, les planteurs seront autorisés à effectuer, en 1939, des extensions dans la limite de 4,50 % des superficies possédées par eux actuellement plantées en dévias. Ces autorisations sont sensibles.

Enfin, le gouverneur général de l'Indochine est autorisé à mettre en adjudication, sur une mise à prix minimum de 50 piastres par hectare, des exploitations de plantations nouvelles, portant sur une superficie égale à 0,50 % du total des surfaces plantées, d'environ 85.000 hectares.

L'année 1939 débute donc, pour les affaires de plantations d'Indochine, dans d'heureuses conditions puisque, par ailleurs, le caoutchouc se vend à des prix élevés.

Le cours du caoutchouc à Londres, qui après avoir dépassé 11 pence la livre en mars 1937, était tombé au-dessous de 6 pence au printemps dernier, a remonté, en effet, au-dessus de 8 pence pendant le dernier trimestre, et, depuis lors, est resté stable à ce niveau.

À Paris, le cours est actuellement de près de 14 fr. le kg, chiffre record, du fait de la hausse graduelle de la livre sterling, à partir de l'automne de 1936, sur le marché des changes. En effet, pendant l'année 1937, pendant laquelle le cours moyen à Londres ressortait à 9 1/2 d., les cours avaient évolué entre 13 francs et 9 francs, c'est-à-dire que, bien que notablement moins cher à Londres qu'au moment du boom de 1937, le caoutchouc vaut plus cher à Paris.

Or, le prix de revient des plantations indochinoises n'est, en général, que de 5 ou 6 francs par kg.

Le prix de vente à Paris est, toutefois, un peu supérieur au prix de vente à Saïgon, à cause des frais de transports, assurance, etc.

D'autre part, les prix de revient sont majorés de trois taxes variant suivant les prix du caoutchouc, dont le total a été, l'an dernier, d'environ 1 fr. 50.

La taxe à l'exportation, que l'arrêté du 11 décembre 1936 a substitué à la taxe intérieure de 2 % *ad valorem*, est de 40 centimes quand le cours caf à Londres est de

10 à 11 francs, et augmente de 4 centimes par franc de hausse. Elle est actuellement de 48 centimes, un peu plus élevée qu'il y a un an.

Mais la taxe de ristourne à la Caisse de compensation, perçue au moment où le prix de vente est supérieur de 3 francs au prix de revient, et qui varie de 4 % à 6 %, d'après la marge bénéficiaire, a des chances d'être allégée, sinon supprimée.

Une proposition de loi du député de Cochinchine, M. Jean de Beaumont, a réclamé sa suspension temporaire pendant la période de réglementation internationale, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1943.

Cette taxe, qui a été de 41 centimes pendant le premier trimestre 1938, de 75 centimes pendant le quatrième, et ressortirait à 1 franc environ pendant le trimestre en cours, a déjà été suspendue pendant les deuxième et troisième trimestres de 1938.

Dès le début de l'an dernier, cette Caisse, qui payait des primes à l'exportation pendant la crise, a, en effet, remboursé l'intégralité de sa dette au Trésor d'Indochine, et disposait, à la fin de l'an dernier, de 1.800.000 piastres, soit, presque la moitié de la réserve de 4 millions de piastres prévue par la loi.

Enfin, la taxe représentative de la restriction peut aussi être passagèrement atténuée, puisque le nouveau régime ne soumet à la restriction que l'excédent des exportations au delà de 60.000 tonnes anglaises, soit environ 61.000 tonnes.

Or les exportations de l'Indochine n'ont atteint que 59.458 tonnes métriques en 1938 contre 41.070 tonnes en 1937, et 40.485 tonnes en 1936, seulement 29.137 tonnes en 1935.

La production de l'Indochine progressant très rapidement, en raison, notamment, de la mise en valeur graduelle des plantations greffées à gros rendement, qui couvrent plus de 40.000 hectares sur un total de 85.000 hectares, la production de 1939 atteindra, sans doute, 65.000 tonnes, et celle de 1940 est susceptible de dépasser 70.000 tonnes.

Le contingent de la production a été fixé par le Comité international des planteurs pour le premier trimestre de cette année à 50 % de la production de base et sera, sans doute, élevé par la suite.

Suivant le régime jusqu'ici en vigueur, les plantations d'Indochine seraient ainsi conviées à mettre à la disposition du Comité international, en 1939, quelque 2.000 tonnes de caoutchouc, coûtant de 20 à 30 millions de francs au cours actuels, de sorte que la taxe à la restriction ressortirait à 40 centimes par kg, tandis qu'elle a été, l'an dernier, de 60 centimes pendant le premier semestre et de 50 centimes pendant le second.

Même en calculant très largement le montant de ces trois taxes, leur total devrait rester inférieur à 2 francs par kg, dont moitié pour les versements à la Caisse de compensation, qui peuvent disparaître.

Sur la base d'un cours du caoutchouc à Paris, d'environ 14 francs par kg, la marge de bénéfice des affaires de plantations d'Indochine resterait très importante.

Beaucoup de ces plantations peuvent aussi espérer un surcroît de production, d'une part, à longue échéance, à cause des extensions et créations de plantations, d'autre part, à brève échéance, à cause de l'accroissement graduel des rendements avec l'âge des arbres.

La production des plantations greffées, en particulier, augmente à un rythme très rapide : c'est ainsi que celle de l'Indochinoise d'Hévéas [SIPH] a grossi d'un tiers l'an dernier.

Les plantations non greffées, elles-mêmes, dont le rendement est plus stable, sont susceptibles, grâce au renchérissement des prix du caoutchouc exprimé en francs, de répartir, cette année, des dividendes nets peu différents de ceux de l'an dernier, ce qui, aux cours actuels de leurs titres, ferait ressortir leurs taux net de capitalisation de 6 à 8 %.

Quant aux titres des plantations greffées, ils ont, en outre, la perspective de très grosses majorations de dividendes.

LES PLANTATIONS FRANÇAISES DE CAOUTCHOUC (1959)

ÉTUDES DE VALEURS

Le caoutchouc et les sociétés de plantations
(*L'Information financière, économique et politique*, 16 mai 1959)

Terres Rouges

Constituée en 1910 pour l'exploitation des plantations d'hévéas dans la région des terres rouges, située au nord de la Cochinchine, cette société a considérablement agrandi son domaine. Elle exerce en effet actuellement son activité dans les quatre parties du monde.

Au Vietnam son domaine comprend les plantations de Xa-Trach, Xa-Cam, Quanloï, Courtenay et Longthanh, qui sont situées au nord du delta du Mékong. En Malaisie britannique, il comprend les plantations de Johore Labes, de Limas-Blas et de Claire, comportant des cultures de palmiers à huile et de caoutchoucs greffés. En A.-E.F., la société participe à 50 % avec la Compagnie du Cambodge dans une plantation de l'Oubangui ; au Cameroun et en Côte-d'Ivoire, elle exploite des chantiers forestiers ; au Maroc, elle participe pour 21,46 % dans la Société Agricole du Djebel Amri qui a entrepris la plantation d'agrumes. Elle détient une participation de 5 % dans une société exploitant au Kenya des propriétés plantées de caféiers en plein rapport.

Aux U.S.A. la société participe pour 20 % dans le Latex and Rubber Inc et pour 52 1/2 % dans la Palmer and Parker.

Enfin, en France, elle a une participation de 8 % dans la Société Française d'Entreposage du Latex au Havre qui a traité en 1957 7.720 tonnes ; et elle participe pour 3 % dans la nouvelle société « Eurafrep », dont l'objet est la recherche et l'exploitation pétrolière, et dans la compagnie « Auxiliaire du Pétrole » spécialisée dans les forages.

Au Vietnam, la concession de la société s'étend sur une surface de 25.784 ha. dont 15.995 plantés et 15.374 en rapport ; et, en Malaisie, le domaine couvre 14.176 ha. dont 10.117 plantés et 9.086 en rapport.

PRODUCTION DE CAOUTCHOUC(en tonnes)

Ex.	Vietnam	Malaisie
1955	12.096	730
1956	16.150	871
1957	16.457	1.291
1958	16.126	1.610
1959 (1)	1843	328

(1) Deux premiers mois.

Le bénéfice des exploitations du Vietnam s'est élevé en 1957 à 234,3 millions de francs C.F.A., celui de Malaisie à 86,4 millions et celui des autres régions à 54,7 millions. Le bénéfice net s'est établi à 348,6 millions de francs C.F.A. contre 252,3 millions en 1956.

Il a été réparti un dividende net de 400 francs métropolitains contre 300 francs.
En 1955 le siège social a été transféré de Saïgon à Douala.

Mimot*

Situé au Cambodge le domaine de cette société comprend les plantations de Mimot (1.990 ha. dont 1.885 en saignée), de Kantroy (1.976 ha. dont 1.675 en saignée), de Chalang (1.119 hectares dont 822 en saignée), de Prekchlong (773 ha. en saignée), représentant la totalité des superficies plantées dans la province de Kompong-Tiam et la plantation d'Anthun, dans la province de Thudaumot.

Sur le plan industriel, Mimot dispose d'une usine ultramoderne qui lui permet de travailler le caoutchouc sous toutes ses formes. Sa capacité de production est de l'ordre de 36 tonnes par jour. Elle couvre une superficie de 1.600 mètres carrés. Son installation de fabrication de latex centrifugé est parmi les plus modernes du monde et lui permet de produire le Mimotex.

PRODUCTION (en tonnes)

Ex.	Caoutchouc	Mimotex
1955	6.729	2.634
1956	6.573	2.984
1957	7.048	2.829
1958	7.820	(2)
1959 (1)	1.304	(2)

(1) Premier trimestre.

(2) Non publié.

Le capital de la société était de 67.118.000 piastres indochinoises devenues riels en 1955 par suite de l'autonomie acquise par le Cambodge où se trouvait le siège social. Il s'élève désormais à 469.706.500 francs de Djibouti, la compagnie ayant décidé fin 1956 de transférer son siège social à Djibouti.

Les comptes d'exploitation depuis 1956 sont établis en francs Djibouti. Le bénéfice net de 1958 s'est élevé à 97.743.591 francs C.F.S. contre 129 millions 573.238 et permet de maintenir pour la troisième fois le dividende à 510 francs métropolitains net.

Cambodge*

Le domaine de cette société est situé au Cambodge, à 15 km. du Mékong, sur sa rive gauche, à 130 km. de Pnom-Penh. Il comprend les quatre concessions de Chup, de Thmar-Pitt, de Peam-Chang et de Knek. Cette dernière, acquise en 1956 de la Société des Plantations des Terres Rouges, s'étend sur 26.727 ha. dont 18.000 sont plantés d'hévéas et 16.000 en rapport.

La société possède en outre en Malaisie la concession de Sungei-Ular qui couvre une superficie de 2.013 ha. dont 1.578 de cultures en rapport.

PRODUCTIONS DE CAOUTCHOUC (en tonnes)

Exercices	Cambodge	Malaisie	Total
1954	9.378	1.456	10.834
1955	11.037	1.483	12.520
1956	16.279	1.406	17.685
1957	15.641	1.496	17.137
1958	16.051	1.583	17.634
1959 (1)	2.400	313	2.713

(1) Premier trimestre.

Les autres exploitations se trouvent en A.E.F. (concession de 5.000 ha. avec plantation de caoutchouc et de caféiers à 50 % avec Terres Rouges), au Kenya (café, cheptel sur un ensemble de 14.418 ha. en participation), au Cameroun (immeubles à usage commercial, appartements, participation dans une huilerie), au Maroc (plantations d'orangers en participation), aux U.S.A. (stockage et distribution de latex en participation), en France enfin (entreposage de latex au Havre, en participation).

Fixé à \$ l. C. 75.750.000, le capital de la société a été transformé en 1955 en 757.500.000 francs métropolitains et élevé à 832.500.000 francs (chiffre actuel) fin 1956 à la suite de l'apport des Terres Rouges. Autorisation a été donnée récemment au conseil de doubler éventuellement le capital, en une ou plusieurs fois, soit par incorporation de réserves, soit par émission contre espèces.

Le bénéfice des exploitations du Cambodge est ressorti en 1957 à 431 millions de francs contre 828 millions en 1956 et celui de l'exploitation de Malaisie à 72,5 millions contre 71,6 millions ; il s'y est ajouté 285,4 millions contre 160,5 millions de bénéfices divers (intérêts, dividendes, etc.). Le bénéfice net de 1957 est ressorti finalement à 621,9 millions contre 851,2 millions en 1956 et il a été réparti un dividende net de 430 francs contre 225 francs.

S.A.F.A.*

Soc. africaine forestière et agricole

Cette entreprise possède un domaine agricole au Cameroun d'une superficie de 17.000 hectares sur lequel 6.631 ha. sont plantés d'hévéas ; ses Installations industrielles sont situées sur un plateau qui domine le lac Mœmbe ; elles se composent d'une usine à crêpe et d'une autre pour la fabrication de feuilles de latex.

Grâce aux efforts entrepris, la société est parvenue à une qualité de travail comparable à celles des bonnes exploitations d'Extrême-Orient.

La société exploite d'autre part une branche forestière et des plantations de café. Un nouveau bloc de caféiers est entré en rapport l'an dernier portant la surface totale en production à 263 hectares. Il a été produit en 1958 200 tonnes de café.

La production de caoutchouc s'est sensiblement accrue en 1958 et, étant donné la hausse des prix de vente de la matière, les résultats de l'exercice écoulé seront vraisemblablement plus élevés que ceux de 1957 qui avaient laissé un bénéfice net de 69,8 millions de fr. CFA. et avaient permis de répartir un dividende net de 250 francs métropolitains.

Padang*

Cette société, qui a été constituée pour la création et l'exploitation de concessions d'hévéas sur la côte est de Sumatra, a ensuite étendu son activité à la Malaisie britannique et a adjoint la culture du palmier à huile à celle du caoutchouc. Elle exploite à Sumatra quatre concessions totalisant 11.626 ha. dont 6.721 plantés sur lesquels 6.130 sont déjà en rapport. En Malaisie, la plantation d'hévéas de Nigel Gardner couvre 3.079 ha. dont 2.437 en rapport.

La société possède en outre à Sumatra et en Malaisie des usines pour le traitement du caoutchouc. Elle possède également : au Kenya une participation de 33 % de la « Socfinal Co » dont le domaine couvre 15.362 ha., au Maroc une participation de 10 % dans l'Agricole du Djebel Amri, société de plantations d'agrumes dont les surfaces couvrent 638 hectares.

L'année 1957 en Indonésie a été marquée par des désordres intérieurs et l'aggravation des relations hollando-indonésiennes. Si certaines mesures ont été prises contre les sociétés hollandaises, le caractère français de la société a été reconnu par les autorités indonésiennes et l'exploitation s'est poursuivie normalement.

Les résultats de l'exercice 1957 se sont soldés par un bénéfice net de 150 millions (c. 195,9 millions en 1956) et ont permis de répartir un dividende de 600 francs net contre 1.000 francs l'année précédente.

Indochinoise de Plantations d'hévéas*

Outre l'exploitation de ses plantations qui couvrent une surface de 12.450 hectares plantés, qui sont situées dans les provinces de Biênhoà, Long-Thanh et Baria au Sud Vietnam, la société assure le contrôle technique et la gestion administrative et comptable des Plantations des Caoutchoucs du Donai, des Caoutchoucs de Kompong-Thom, de la Cie Caoutchoutière de Gia-Nhan et des Caoutchoucs d'An-Phu-Pha.

Ex.	Production (en tonnes)
1955	11.434
1956	12.878
1957	12.957
1958	14.151

Fixé à 160.800.000 p. i. en 1954, le capital de la société fut converti en 1955 en 804 millions de francs C.F.A., lors du transfert du siège social de Saïgon à Abidjan.

Les bénéfices net de 1957 se sont élevés à 446,5 millions de francs C.F.A. contre 265,7 millions l'année précédente. Il a été réparti aux actionnaires une somme globale de 120,6 millions de francs C.F.A. et il subsistait un report à nouveau de 596 millions de francs C.F.A.

Le dernier dividende net distribué s'est élevé à 570. francs C.F.A. contre 456 francs C.F.A.

Phuoc-Hoa*

La société exploite un domaine d'une superficie de 3.500 hectares, sur lesquels 1.300 environ sont plantés. À fin 1957, le nombre d'arbres exploités s'élevait à 278.513 unités. Elle a construit une usine pour le traitement du latex, elle couvre une superficie de 3.000 m² et comprend toute une installation moderne de filtre sous pression, bacs, détenteurs, couloirs à latex, cascades parallèles, permettant de traiter une production journalière de six tonnes.

Ex.	Production (en tonnes)
1955	983
1956	856
1957	1.049
1958 (1)	1.021

(1) Onze premiers mois.

Pour assurer à la société une certaine reconversion de ses activités hors du Sud Vietnam, elle a participé avec d'autres plantations à la constitution de la Société Africaine de Plantations d'hévéas, société qui s'est donné pour but la création de 4.000 hectares d'hévéas en Côte d'Ivoire. La participation de Phuoc Hoa a été limitée à 3 millions de francs C.F.A.

À la suite du transfert du siège social de Saïgon à Abidjan en 1955, le capital de 12.500.000 \$ V.N. a été converti en 62.500.000 francs C.F.A.

Les résultats de 1957 ont laissé un bénéfice net de 25,3 millions contre 2,7 millions de francs C.F.A. et il a été réparti un dividende de 152 francs C.F.A. net aux actions et de 133 francs C.F.A. net aux parts de fondateur.

Caukhoï*

Le domaine de la société est situé dans le Sud Vietnam, à 90 km. de Saïgon, dans la province de Tayninh.

La superficie de ses plantations a été portée à 875 ha. en 1957, ce qui représente, d'une année à l'autre, une extension de 41,8 ha., dont 660 ha. en rapport. La production en 1957 s'est encore accrue, atteignant 1.096 tonnes, soit 1.660 kg. à l'hectare contre 1.602. Ce rendement élevé place l'entreprise en tête des plantations du Vietnam, du Cambodge et, vraisemblablement, du monde entier.

Exercices	Production (en tonnes)	Ventes (en M \$ I.C.)
1955	741	21,4
1956	1.058	26,6
1957	1.096	33
1958 (1)	864	—

(1) 11 premiers mois.

Le capital, depuis 1948, est fixé à 1.920.000 p. i. et le siège social de la société, contrairement à de nombreuses autres entreprises, est resté au Cambodge [sic], à Saïgon.

Le bénéfice net de 1957 s'est élevé à 6.945.582 p. i. Sur cette somme, 3.153.600 p. i. ont été distribuées aux actionnaires et 1.176.000 p. 1. aux porteurs de parts. Le dividende des actions a été de 76.07 francs métropolitains et celui des 1/5 de part de 491,52 francs métropolitains.

Xuân-Lôc*

Le domaine exploité par la société est situé à Hang-Gon et s'étend sur 2.857 hectares d'un seul tenant qui lui appartiennent en toute propriété.

Le nombre des arbres plantés est d'environ 450.000 et celui des arbres signales d'environ 386.000.

L'exercice 1958 a été marqué par une production record de 1.096 tonnes contre 933 tonnes en 1957.

Ex.	Production (en tonnes)
1955	916
1956	1.034
1957	934
1958	1.096

Le capital qui, en 1955, était fixé à 12.504.000 piastres, a été transformé cette année-là en 125.040.000 francs à la suite du transfert du siège social de Saïgon à Paris. Il a été porté en 1957 à 187.560.000 francs par attribution d'actions gratuites.

Les bénéfices net, qui avaient atteint en 1956 137 millions de francs, ont fléchi l'année suivante à 66 millions pour s'établir en 1957 à 95 millions. Le dernier dividende réparti, en décembre 1958, s'élevait à 250 francs net (contre 285 fr. l'exercice précédent) et n'a absorbé qu'une somme de 9,8 millions de francs.

Kratié*

Au capital de 75.954.320 francs Djibouti (100 francs Djibouti = 2,30 fr. lourds métropolitains), la Société des Plantations de Kratié possède un domaine à Snoul, au Cambodge, dans la province de Kratié, à quelque 170 kilomètres de Saïgon. Ce domaine s'étend sur 4.283 hectares, sur lesquels 3.133 ont été mis en valeur, dont 3.030 plantés. Au cours des dernières années, la production a été assez stable, marquant toutefois une tendance à la progression :

Ex.	Production (en tonnes)
1955	2.977
1956	2.954
1957	3.056
1958	3.594
1959 (1)	552

(1) Premier trimestre seulement.

Les derniers résultats connus, ceux de l'exercice 1957, ont fait ressortir le sensible recul des cours du caoutchouc sur les marchés internationaux; le bénéfice net, Fr. D. 59.734.423 contre fr. D. 96.821.828, a cependant permis le maintien du dividende net à 1.000 francs métropolitains. Les cours actuels, 13.500 environ, font, sur cette base, ressortir un rendement de près de 7 %. Encore que les précisions manquent, concernant l'exercice 1958, il semble que l'augmentation de la production, ainsi que celle des prix du caoutchouc, devraient se traduire par des résultats satisfaisants.

Donai*

Au capital de 160 millions de francs, divisé en 32.000 actions de 5.000 fr., la Société des Caoutchoucs du Donai a dû remettre, en 1958, au Domaine de la République du Vietnam, 31.414 hectares de terrain boisé, grevés d'un bail à long terme au profit de la Société des Forêts et Scieries de Bienhoa*. Il reste actuellement, à la société, un domaine de 8.500 hectares, dont 2.563 plantés, en terres rouges et en terres grises. Ces plantations sont réparties en trois secteurs : Tuc Trung (1.032 hectares), Cay-Gao (795 hectares) et Trang-Bom (735 hectares). Depuis quelques années, la production progresse régulièrement :

Exercices	Production (en tonnes)
1955	2.477
1956	2.522
1957	2.627
1958	2.894
1959 (1)	581

(1) Premier trimestre seulement.

En 1957, dernier exercice pour lequel les comptes ont été publiés, le bénéfice net a atteint 155.470.948 fr. contre 94.939.863 fr. en 1956, permettant la distribution d'un dividende net de 1.250 francs contre 1.000 fr.

Kompong Thom*

La société, qui, le 19 décembre 1955, a décidé le transfert de son siège social de Saïgon à Abidjan, est au capital de 61.875.000 francs C.F.A., divisé en 41.250 actions de 1.500 fr. C.F.A. (la conversion du bilan s'est faite sur la base de 5 francs C.F.A. pour une piastre indochinoise).

Le domaine de la société se trouve au Cambodge, sur la route de Kompong-Cham à Kompong-Thom ; la superficie plantée en hévéas est de 2.778 hectares, dont 1.650 en rendement, répartis en deux secteurs, l'un de 1.730 hectares à Chamcar-Andong. l'autre de 1.047 hectares à Chamcar-Loeu. Le contrôle technique et la gestion administrative et comptable des plantations sont assurés par l'Indochinoise de Plantations d'hévéas, et, si la production a été quelque peu irrégulière ces dernières années, par contre, de sérieux progrès ont été réalisés dans le domaine du rendement à l'hectare, passé de 963 en 1953 à 1.400 en 1957.

Exercices	Production (en tonnes)
1955	2.209
1956	2.408
1957	2.276
1958	2.135
1959 (1)	385

(1) Premier trimestre seulement.

L'exercice 1957 s'est soldé par un bénéfice net de 41.058.097 fr. C.F.A., contre 105.318.389 en 1956, permettant la distribution d'un dividende net de 600 fr. C.F.A., comme l'année précédente.

Hauts Plateaux Indochinois*

Au capital de 200 millions de francs C.F.A., divisé en 40.000 actions de 5.000 francs C.F.A., la Compagnie des Hauts Plateaux Indochinois exploite un domaine agricole dans la province de Darlac (Sud-Annam). qui est la région des hauts plateaux indochinois. Toutefois, en octobre 1955, le siège social de la compagnie a été transféré de Banmethuot (Vietnam) à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Entièrement composé de terres rouges fertiles et meubles, le domaine comprend des plantations d'hévéas (1.105 hectares dont 339 plantés greffés) et des plantations de caféiers (488 hectares). La culture du café a d'ailleurs pris, ces dernières années, une grande importance pour la compagnie.

L'exercice 1957 s'est soldé par un bénéfice de 179.106.641 francs C.F.A.,

la distribution d'un dividende net de 1.500 francs C.F.A. par action, contre 1.140 l'année précédente, ce qui, sur la base des cours actuels, assure au titre un rendement de plus de 10 %.

Agricole de Thanh-Tuy-Ha*

Depuis décembre 1955, la société a fixé son siège social à Toulon — il était auparavant à Tan-Tuong (province de Bienhoa) — et de ce fait, son capital et ses comptes sont établis en francs métropolitains. Le fonds social, 53 millions, est divisé en 21.200 actions de 2.500 francs nominal.

Le domaine agricole de la société, situé à Thanh-Tuy-Ha, à quelque 15 kilomètres de Saïgon, a considérablement souffert des opérations militaires engagées dans cette région au lendemain de la seconde guerre mondiale, ainsi que des sabotages du Vietminh.

Dans son dernier rapport, relatif à l'exercice clos le 30 juin 1958, le conseil indique que le montant de l'indemnité d'occupation avait été fixé à 98 millions de francs, que la société avait reçu des assurances du gouvernement vietnamien concernant le déblocage des parcelles de cultures réquisitionnées, enfin, que le programme d'extension des plantations était repris, à la cadence de 100 hectares par an.

Au cours de l'exercice 1957-1958, la production a atteint 271 tonnes de caoutchouc, et le bénéfice net, 7 millions 905.297 francs, a été reporté à nouveau.

Caoutchoucs de l'Indochine*

Au capital de 60.499.500 francs, divisé en 40.333 actions de 1.500 fr., la Société des Caoutchoucs de l'Indochine détenait, dans le Sud-Vietnam, les deux plantations de Loc-Ninh et de Minh-Thân, ainsi que la petite plantation de quinquina de Bu-Prang. En 1949, les deux plantations de caoutchouc ont été cédées à la Société des Caoutchoucs d'Extrême-Orient, en échange de 20.273 actions de \$ I.C. 100, sur les 33.300 qui représentaient le capital, la société ne conservant que son domaine agricole de Bu-Prang, sur lequel 61 hectares sont plantés en quinquina. En outre, un domaine de 23 hectares a été acheté, en 1955, au Maroc, entièrement planté en orangers productifs.

Le portefeuille de participations et de titres de placement, décompté au bilan au 31 décembre 1957 pour 373 millions, a rapporté 110 millions de francs de produits bruts pendant le même exercice. Compte tenu de 22 millions de produits divers, le bénéfice net est ressorti à 43.485.808 fr., contre 43.422.699 francs en 1956, permettant la

distribution d'un dividende net de 753 francs contre 764 francs aux actions, et de 637 fr. contre 647 francs aux 15.783 dixièmes de parts bénéficiaires en circulation.

Cie française de Cultures et de Participations*

Au capital de 600 millions de francs divisé en 120.000 actions de 5.000 fr., dont 90.000 actions ordinaires « O » et 30.000 actions de priorité « P », la compagnie a cédé, en 1953, à la Société des Caoutchoucs d'Extrême-Orient, ses plantations de Dak-Kir et de Phu-Rieng (au total 1.400 hectares d'hévéas entièrement greffés), en échange de 3.300 actions de cette société.

En 1951, la compagnie avait acquis des plantations de caféiers et de cacaoyers en Côte-d'Ivoire ; 268 hectares à Sainte-Anne, 170 hectares à Sainte-Catherine ; une plantation d'hévéas de 700 hectares près de Bingerville ; une concession de 1.500 hectares au Pakidié, près de Dabou, et, près d'Abidjan, un terrain de 2 hectares où ont été édifiés les locaux de la direction. Ayant cédé tous ses actifs, en 1957, à la Compagnie Générale Africaine, moyennant cession de 20.000 actions de 5.000 francs C.F.A. de cette société, la Française de Cultures et de Participations concentre, depuis cette date, son activité sur la gestion de son portefeuille.

L'exercice 1957, exercice de transition, s'est soldé par une perte de 146.241.848 francs, aucune répartition n'étant effectuée aux actions ni aux 30.000 parts de fondateurs.

Hévéas de Tay Ninh*

Au capital de 330 millions de francs, divisé en 66.000 actions de 5.000 fr. — les comptes de la société sont en francs depuis 1955, date du transfert du siège social à Paris —, la Société des Hévéas de Tay Ninh a toutes ses plantations dans la province de Tay Ninh, qui alimentent l'usine située sur le Vaïco, à 75 kilomètres de Saïgon. Le domaine s'étend sur 3.084 hectares, dont 940 en vieilles plantations non greffées, 1.464 en plantations greffées en rapport, et 680 hectares en jeunes cultures.

La production totale de caoutchouc a atteint un chiffre record en 1956 ; elle semble devoir être à nouveau élevée en 1959 :

Ex.	Production (en tonnes)
1955	2.030
1956	2.049
1957	1.771
1958	1.912
1959 (1)	307

(1) Premier trimestre seulement.

Les bénéfices de la société ont atteint, en 1957, 86.121.495 francs contre 88.682.838 francs en 1956, permettant la distribution d'un dividende net de 500 francs contre 1.000 francs, s'appliquant à un capital augmenté gratuitement de 275 millions à 330 millions en cours d'exercice. Les comptes de l'exercice 1958 feront vraisemblablement ressortir un bénéfice du même ordre que celui de 1957.

Au capital de 207 millions de francs divisé en 69.000 actions de 3.000 fr — c'est en 1955 que la compagnie a procédé au transfert de son siège social à Paris —, la Compagnie des Caoutchoucs du Mékong détient un domaine de 6.319 hectares, à proximité de Prekkak, dans la province de Kompong-Cham (Cambodge). Au 31 décembre 1958, 3.960 hectares étaient plantés. La production annuelle, en 1958, a regagné ses meilleurs niveaux.

Exercices	Production (en tonnes)
1955	2.802
1956	3.551
1957	3.330
1958 (1)	3.550

(1) Chiffre approché.

En 1957, le bénéfice net, 172.957.163 francs, a permis la distribution d'un dividende net de 1.000 francs aux actions, tout comme l'année précédente, qui s'était soldée par un bénéfice de 199.214.724 francs.

Financière des Caoutchoucs*

Société de portefeuille, la Financière des Caoutchoucs détient d'importantes participations dans des sociétés françaises de plantations, notamment 83.322 actions Cambodge, 5.000 actions Mékong, 133.841 actions Terres Rouges, 19.635 actions Padang et 90.792 actions S.A.F.A. Elle possède, d'autre part, de gros intérêts en Afrique centrale et dans des mines d'or sud-africaines. En 1957, le portefeuille de ce holding a vu sa composition modifiée. Le portefeuille des mines d'or ne représente plus que 3 % de l'ensemble au lieu de 10 % autrefois.

La société n'enregistre les dividendes de ses participations qu'avec une année de décalage et, cette année, la société encaissera les dividendes gagnés par ses participations en 1958.

Exercices	Bénéfice net (en millions de fb)
1955	29,2
1956	29,2
1957	24,6
1958	28

Le portefeuille-titres figure au dernier bilan pour 531 millions de fr. b. et les participations diverses 5,4 millions.

Le bénéfice net de l'exercice écoulé s'est élevé à 28.049.123 fr. b. et permet de maintenir le dividende à 30 fr. b.
